



## Votre feu est l'une des soixante-dix parties du feu de l'Enfer !

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messenger d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : « Votre feu est l'une des soixante-dix parties du feu de l'Enfer ! - On a dit : Ô Messenger d'Allah ! C'est amplement suffisant ! - Il a dit : Il lui a été rendu supérieur de soixante-neuf parties, chacune d'entre elles ayant la même chaleur que lui. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe que le feu d'ici-bas est l'une des soixante-dix parties du feu de la Géhenne. Ainsi, la puissance de la chaleur du feu de l'au-delà est supérieure de soixante-neuf parties comparée à la chaleur du feu d'ici-bas. Chaque partie du feu de l'Enfer est équivalente à la chaleur du feu d'ici-bas. Il a alors été dit : "Ô Messenger d'Allah ! Certes, le feu d'ici-bas aurait été amplement suffisant pour châtier quiconque entre en Enfer !" Il a alors dit : "Le feu de la Géhenne a été rendu supérieur au feu d'ici-bas de soixante-neuf parties, l'ardeur de chacune d'entre elles équivaut à celle du feu d'ici-bas !"

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65036>

